

Poitiers, territoire d'entrepreneurs

Propositions pour Poitiers/Grand Poitiers

Introduction

650 entreprises représentants plus de 25 000 salariés du département

Le MEDEF de la Vienne, première organisation patronale, représente plus de **650 entreprises** représentants plus de **25 000 salariés** du département, mobilisant 14 collaborateurs pour défendre les intérêts de ses adhérents. L'agglomération de Grand Poitiers offre un terreau économique dynamique avec plus de 16 300 entreprises et 88 000 salariés, tout en accueillant chaque année plus de 25 000 étudiants, signe d'une vitalité à la fois économique et universitaire. Ce livre blanc, rédigé à l'attention des candidats aux élections municipales de Poitiers et de Grand Poitiers, a pour objectif de formuler des propositions concrètes afin d'alimenter les programmes électoraux. **Structuré en 8 axes clés et 41 propositions**, il met en lumière les attentes des entreprises locales en matière de développement économique et de qualité de vie.

Notre ambition est d'influencer positivement les futures politiques municipales en faveur d'une ville plus attractive et compétitive pour les acteurs économiques comme pour l'ensemble des habitants.

1. Classement de Poitiers par rapport aux villes comparables :

1.1 Qualité de vie à Poitiers et villes comparables (2020-2025)

En comparant Poitiers à d'autres villes moyennes, on constate qu'elle offre un cadre de vie satisfaisant, sans exceller autant que certaines villes similaires.

Poitiers présente une qualité de vie honorable parmi les villes moyennes françaises, sans toutefois figurer en tête des palmarès récents. D'après le classement « Villes et villages où il fait bon vivre » 2025 (basé sur près de 200 indicateurs officiels, dont la qualité de vie, les services, la santé, etc.), Poitiers se classe **78^e sur 34 795 communes** en France ; les villes de taille comparable (50 000 à 100 000 habitants), elle occupe la **33^e position sur 79**.

Ce palmarès, élaboré par une association indépendante et publié par le *Journal du Dimanche*, est reconnu pour son approche exhaustive (182 critères regroupés en 8 catégories, notamment qualité de vie, sécurité, transports, commerces, santé, éducation, loisirs et solidarité).

Les données utilisées proviennent de l'Insee et d'organismes publics, garantissant la fiabilité de l'évaluation.

1.2 Dynamisme économique de Poitiers et villes comparables

Sur le plan du dynamisme économique, Poitiers stagne depuis plusieurs années et bénéficie d'un capital construit il y a plusieurs années.

Le *Baromètre Arthur Loyd* sur l'attractivité des métropoles (8^e édition, 2025) classe Poitiers 2^e des agglomérations de taille moyenne (100 000 à 300 000 hab.) en termes d'attractivité et de résilience économiques.

- Poitiers maintient ainsi sa place sur le podium, ayant même occupé le 1^{er} rang national de sa catégorie en 2022.
- Ce baromètre, fondé sur 75 indicateurs statistiques officiels (données Insee, Banque de France, ACOSS, etc.), évalue à la fois la vitalité économique, le capital humain, l'innovation et le cadre de vie.
- Les forces économiques de Poitiers sont soulignées par l'étude : la ville bénéficie depuis de nombreuses années **d'un vaste bassin d'emploi, d'un faible taux de chômage et d'une forte proportion de cadres et d'emplois qualifiés.**

1.3 Sécurité : Poitiers face à d'autres villes

En matière de sécurité, Poitiers affiche des résultats relativement satisfaisants par rapport aux autres villes moyennes, bien qu'elle ne soit pas la plus sûre de sa catégorie. Un classement exclusif publié en mars 2024 par *Le Parisien* (données 2022 du ministère de l'Intérieur) place Poitiers dans la moitié supérieure des 119 villes françaises de plus de 50 000 habitants les plus sûres

- Ce palmarès combine une dizaine d'indicateurs de délinquance (vols, cambriolages, agressions, trafic de drogue, etc.) afin d'établir une « note de sécurité » sur 20 pour chaque grande ville
- Poitiers s'y distingue comme une ville plutôt tranquille : son taux de criminalité global était d'environ 69,5 faits pour 1 000 habitants en 2024, un niveau modéré pour une ville de sa taille.

1.4 Focus fiscalité

Fiscalité des entreprises : comparaison Poitiers, Angoulême, Niort, La Rochelle, Bourges et Angers

Tableau comparatif des taux (2023)

Le tableau ci-dessous présente un comparatif clair des principaux taux de fiscalité des entreprises pour six territoires (villes et intercommunalités) : **Poitiers (Grand Poitiers), Angoulême (Grand Angoulême), Niort (CA du Niortais), La Rochelle (CA La Rochelle), Bourges (Bourges Plus) et Angers (Angers Loire Métropole).**

Les indicateurs comparés sont : la **Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)**, la **Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE, taux maximum)** et le **Versement Mobilité (VM)**, avec les taux en vigueur en **2023** (ou 2024 si disponibles).

Territoire (intercommunalité)	CFE (taux 2023)	CVAE (taux max.)	Versement Mobilité (VM) (2023)
Poitiers (Grand Poitiers)	26,01 %	0,375 %	2,00 %
Angoulême (Grand Angoulême)	25,72 %	0,375 %	1,70 %
Niort (CA du Niortais)	26,26 %	0,375 %	1,25 %
La Rochelle (CA La Rochelle)	25,97 %	0,375 %	1,80 %
Bourges (Bourges Plus)	25,89 %	0,375 %	2,00 %

Territoire (intercommunalité)	CFE (taux 2023)	CVAE (taux max.)	Versement Mobilité (VM) (2023)
Angers (Angers Loire Métropole)	25,22 %	0,375 % ^[2]	2,00 %

(Sources : rapports budgétaires 2023/2024 des collectivités et circulaires fiscales officielles.)

Analyse comparative des écarts

Les taux de **CFE** apparaissent dans un **même ordre de grandeur** pour l'ensemble des territoires comparés, oscillant autour de **25 à 26 %**. Grand Poitiers affiche un taux de CFE de **26,01 %**, très proche de celui de Niort ($\approx 26,3$ %) et légèrement supérieur à ceux de La Rochelle ($\approx 25,97$ %), Bourges ($\approx 25,9$ %) et Grand Angoulême ($\approx 25,7$ %). Angers Loire Métropole présente le taux de CFE le plus bas du panel ($\approx 25,22$ %), mais l'écart entre le minimum et le maximum reste limité à environ un point de pourcentage.

On peut donc considérer **Grand Poitiers dans la moyenne haute**, son taux de CFE étant très proche du haut du classement mais sans écart significatif par rapport aux autres (hormis un léger différentiel favorable par rapport à Angers). En somme, **Poitiers/Grand Poitiers se situe dans la norme** des autres agglomérations en matière de CFE.

Concernant la **CVAE**, le taux maximal applicable est **identique sur tous les territoires** car fixé au niveau national. En 2023, ce taux maximal s'élève à **0,375 %** de la valeur ajoutée, après une première réduction de moitié (il était 0,75 % auparavant) en vue de la suppression progressive de la CVAE. Ainsi, **aucune différence** n'apparaît entre Poitiers, Angoulême, Niort, La Rochelle, Bourges et Angers sur ce point – tous appliquent le même **taux national**. (À noter que la CVAE a été **définitivement supprimée en 2024**, le taux étant ramené à 0 % au niveau national. La comparaison porte donc sur le dernier taux en vigueur comparable.)

En ce qui concerne le **Versement Mobilité (VM)**, les écarts sont plus marqués et positionnent **Grand Poitiers parmi les taux les plus élevés**.

Avec un VM de **2,00 %**, Poitiers est **au niveau maximal autorisé** pour une agglomération de sa taille, taux qu'elle a voté à la hausse (de 1,3 % à 2 %) fin 2022 pour 2023.

Ce niveau place Grand Poitiers **au-dessus de la moyenne** du panel, équivalent à Angers et Bourges (qui affichent également 2 % après avoir notamment augmenté leur VM pour financer la gratuité totale des bus à Bourges depuis 2023). Seules La Rochelle (**1,80 %**) et surtout Grand Angoulême (**1,70 %**) présentent des taux de VM un peu inférieurs – ces agglomérations n'ayant pas atteint le plafond maximal de 2 % en 2023. **Niort** se distingue par le VM le plus bas (**1,05 %** en début 2023, porté à **1,25 %** au 1er juillet 2023) : ce taux historiquement modéré s'explique par la politique de **transport en commun gratuit** mise en place dès 2017 sur l'Agglomération de Niort, financée jusqu'alors sans augmenter significativement le VM. Ce n'est qu'en 2023 que Niort a décidé une hausse du versement mobilité (de 1,05 à 1,25 %) afin de renforcer le financement des mobilités durables tout en maintenant la gratuité des bus.

En résumé :

- **Grand Poitiers se situe dans la moyenne pour la CFE**, avec un taux comparable aux autres villes, et n'affiche aucune spécificité en CVAE (taux national uniforme).
- **Sur le versement mobilité en revanche, Grand Poitiers figure parmi les plus élevés, à 2 %**. Ce taux de VM place Poitiers **au même rang qu'Angers et Bourges** (également à 2 %) et **au-dessus de Niort, Angoulême ou La Rochelle**, reflétant un effort financier plus important des employeurs du territoire pour le transport.

- **Nous verrons plus loin que cet effort plus important n'est pas forcément récompensé dans la qualité du service rendu.**

48 Propositions :

(NB : les propositions ci-dessous sont organisées par grands thèmes et accompagnées de suggestions d'actions concrètes.

2.1 Redynamisation de l'activité économique de la ville

Poitiers figurait déjà il y a peu de temps parmi les agglomérations moyennes les plus dynamiques et résilientes de France, se classant sur la 2ème marche du podium national selon le Baromètre *Arthur Loyd*. Ses atouts ne sont pas nouveaux et sont liés à la présence de l'Université et des écoles d'ingénieurs, du CHU, ainsi qu'à la présence des entreprises industrielles et des entreprises de service et du bâtiment existantes. Pour autant, la ville dispose encore de « richesses cachées » et de marges de progression qu'il convient de valoriser. Il s'agit d'exploiter pleinement ces atouts inexploités – qu'il s'agisse de sites emblématiques sous-utilisés, d'infrastructures perfectibles ou de projets ambitieux à imaginer et concrétiser – afin de redynamiser l'activité économique et renforcer l'attractivité du territoire.

7 Propositions :

- **Halles Notre-Dame :** profiter de la rénovation des Halles et du Parking Notre Dame pour avoir un projet Global et ambitieux regroupant un parking, une galerie commerciale et, des halles comme moteur économique du centre-ville. Cela inclut d'encourager l'extension des horaires d'ouverture, notamment en soirée pour la restauration, afin de maximiser la fréquentation et l'animation commerciale. À terme, envisager une programmation d'événements (marchés thématiques, dégustations, animations culturelles) sous les Halles rénovées pour attirer habitants et touristes tout au long de l'année. Afin de mener cela il peut être envisagé de s'appuyer sur un acteur privé, expert en gestion de dynamisation de halles (model déjà éprouvé dans d'autres agglomérations).
- **Exploiter les friches et sites sous-utilisés :** recenser les potentiels fonciers inexploités (bâtiments vacants, ...) et lancer des appels à projets pour y implanter de nouvelles activités économiques. De même, d'autres sites stratégiques pourraient accueillir des pépinières d'entreprises avec ateliers, des tiers-lieux innovants incluant un réel axe économique et industriel ou des espaces culturels, contribuant ainsi à la dynamique économique et à la création d'emplois.
- **Renforcer l'attractivité territoriale pour l'implantation de nouvelles entreprises :** développer une promotion du territoire de manière offensive mettant en avant les atouts de Poitiers – position géographique stratégique entre Paris et Bordeaux, coûts modérés, qualité de vie, vivier étudiants qualifié, foncier – pour attirer des entreprises extérieures et les infrastructures disponibles (parcs d'activités, immeubles de bureaux neufs, fibre optique) afin de convaincre les investisseurs que Poitiers offre un environnement propice à leur développement ?

- **Structuration des services publics locaux :** pour concrétiser l'ensemble des ambitions, la gouvernance locale et l'organisation des services jouent un rôle central. Il est proposé de créer ou de réorganiser un Pôle "Économie" au sein de la mairie et/ou de la communauté urbaine, afin de regrouper sous une même bannière les compétences d'urbanisme, de commerce, de tourisme, d'emploi et de développement économique. Cette approche décloisonnée permettrait une meilleure coordination et une réactivité accrue face aux demandes des entrepreneurs et investisseurs.

Parallèlement, la mise en place d'une **agence de développement économique efficiente**, réunissant acteurs publics et privés, serait un atout pour piloter l'attractivité territoriale. L'enjeu est d'éviter la dispersion des efforts entre multiples structures et de créer une "porte d'entrée" unique pour quiconque souhaite entreprendre à Poitiers.

- **Focus sur la création d'un Pôle Économie intégré :** Ce Pôle comprendrait par exemple : le service Urbanisme (pour faciliter l'instruction des dossiers de construction des entreprises), le service Commerce/centre-ville, le service Tourisme (Office de Tourisme), le service emploi et le service Développement économique. L'idée est que ces équipes travaillent côte à côte, sous une direction commune, avec des objectifs alignés. Un entrepreneur qui frappe à la porte de la collectivité, quel que soit son sujet (ouvrir un commerce, construire un local, obtenir des infos touristiques pour ses clients...), trouverait ainsi une équipe transversale capable de répondre globalement. Cette synergie interne éviterait les "silos" et permettrait de prendre en charge les projets de A à Z.

Par exemple, l'implantation d'une nouvelle usine mobiliserait à la fois l'urbanisme (permis), l'éco-développement (recherche de subventions, contact avec l'État ou la Région), et pourquoi pas le tourisme si l'entreprise a une dimension touristique (magasin d'usine, parc, etc.) : tous coordonnés autour du même bureau.

- **Créer une véritable agence de développement économique :** une Agence d'Attractivité partenariale, idéalement en collaboration avec **Grand Châtelleraut**.

Ses missions : prospecter des investisseurs et des entreprises en recherche de foncier pour implanter une activité, accueillir les entreprises (fonction "guichet unique" évoquée), accompagner les expansions ou difficultés des sociétés locales, et animer l'écosystème (réunions économiques, salons).

Cette agence doit fonctionner en mode projet, avec une gouvernance associant élus, représentants du monde économique (MEDEF, UIMM, CCI, CMA...), et éventuellement des partenaires comme l'Université. Des objectifs quantifiés annuels (nombre d'entreprises attirées, emplois créés, projets accompagnés) lui seront fixés pour mesurer son efficacité. Il serait judicieux de l'installer dans un lieu totem, par exemple une "Maison de l'Économie" facilement identifiable en centre-ville ou dans un lieu accessible, qui symbolisera l'accueil réservé aux entrepreneurs.

Le Pôle d'accueil des entreprises entièrement dédié aux nouveaux investisseurs et porteurs de projets, ce guichet unique, proposerait un accompagnement personnalisé : aide à la recherche de locaux ou de terrains adaptés (en lien avec l'urbanisme), facilitation des démarches administratives (permis, raccordements réseaux, subventions), mise en relation avec les partenaires locaux (banques, université pour la R&D, agences d'intérim pour le recrutement initial, etc.). Surtout, intégrer la dimension "accueil des conjoints et des familles" : aide à l'installation des salariés transférés (trouver un logement, une école, un emploi pour le conjoint). Ce service « VIP », en

offrant un point de contact unique, rassurera les entreprises sur la capacité de Poitiers à les accueillir dans de bonnes conditions et à fidéliser leurs talents.

- **Améliorer la coordination entre collectivités locales** : l'économie d'un territoire ne s'arrête pas aux frontières communales. Il est donc crucial que la Ville de Poitiers, Grand Poitiers, le Département de la Vienne et la Région Nouvelle-Aquitaine œuvrent de concert. Formaliser des instances de coordination (conférences économiques territoriales trimestrielles, par exemple) où se retrouvent élus et techniciens de ces niveaux, ainsi que les représentants patronaux et consulaires, permettrait de suivre l'avancement des actions de ce livre blanc et d'ajuster les politiques. Une telle gouvernance partagée évitera doublons et incohérences, et enverra un message positif : l'ensemble des acteurs publics du territoire avancent main dans la main pour favoriser le développement économique local.

Dans la partie développement économique un focus sur les crèches est nécessaire, en effet une offre municipale sur les crèches avec structure de garde est indispensable, car le manque de places en crèches, ouvertes à tout le monde, est un point bloquant dans le développement de l'emploi.

Le MEDEF Vienne se tient à la disposition des services afin d'identifier les zones en tension.

2.2 Mobilité

Notre réflexion porte sur la mobilité domicile/travail.

- Etudier l'éventualité d'un transport en site propre structurant type BHNS ou Tramway. Ce type de transport rapide mérite d'être examiné de près pour accompagner la croissance de Poitiers.
- Actuellement, l'absence de transport en commun structurant (TCSP) limite l'accessibilité et les déplacements rapides au sein de Grand Poitiers. Un transport rapide pourrait relier efficacement des pôles stratégiques (centre-ville, campus universitaires, zones d'activités économiques, technopole du Futuroscope), renforçant tant la mobilité des habitants que l'image de modernité et de dynamisme de la ville.
- Ce projet ambitieux devra bien entendu être évalué en termes de coût, de faisabilité technique (prise en compte du patrimoine historique et du relief) et de bénéfices attendus, mais il constitue un levier potentiel de redynamisation à long terme, capable de structurer le développement urbain et économique.
- Assurer des déplacements fluides et efficaces est un enjeu clé pour les entreprises comme pour les habitants. Le réseau de bus Vitalis couvre aujourd'hui l'ensemble de l'agglomération et a même été densifié ces dernières années (nouvelles lignes, fréquence accrue sur certaines dessertes). Des initiatives encourageantes ont vu le jour, à l'image de la gratuité des bus le samedi pour faciliter l'accès au centre et aux marchés. Néanmoins, des axes d'amélioration subsistent : certains quartiers ou zones d'activité restent difficiles d'accès sans voiture, les horaires de transport en commun ne correspondent pas toujours aux besoins des salariés (travail en horaires décalés, week-ends), et l'intermodalité doit être optimisée.

5 Propositions :

- **Optimiser et adapter le réseau Vitalis** : engager une concertation **permanente et réelle** entre la régie de transports Vitalis, les entreprises et les usagers pour ajuster l'offre de bus aux **besoins réels**. Cela pourrait se traduire par l'amplitude horaire élargie sur les lignes desservant des zones d'emploi (permettre aux salariés commençant tôt ou finissant tard, travaillant le week-end, de trouver un bus) et par la création de **dessertes directes vers les principaux pôles économiques** (zones industrielles, centres commerciaux périphériques, technopole, Futuroscope) aux heures de pointe.
- Introduire des solutions de mobilité innovantes pour les zones peu denses : conscient des limites du bus classique en périphérie à faible densité, Grand Poitiers élabore actuellement un Plan de Mobilité ambitieux (horizon 2025-2035). Dans ce cadre, il est recommandé de développer des services de transport à la demande dans les communes et quartiers éloignés (minibus sur réservation, covoiturage organisé via des applications dédiées).
- Le partenariat déjà initié par le MEDEF Vienne pour promouvoir **le covoiturage domicile-travail** via la plateforme Karos en est un exemple à amplifier.
- Une meilleure articulation entre mobilité et urbanisme est également souhaitable, en veillant à aménager de nouveaux quartiers ou zones d'activité de sorte qu'ils soient desservis efficacement par des transports collectifs ou des itinéraires doux.
- **Abaisser le taux du versement mobilité de 2% à 1.8 %** afin de retrouver une attractivité plus forte et ainsi favoriser l'implantation de nouvelles entreprises créatrices d'emplois.
- Focus Futuroscope Xpériences en Annexe 1

2.3 Urbanisme et logement

Un urbanisme maîtrisé et proactif est un facteur déterminant du développement économique, avec une mise en pause de la zéro artificialisation nette. L'offre de logements adaptée, la disponibilité de terrains pour les entreprises, et la cohérence des aménagements urbains avec les besoins des habitants et investisseurs forment un tout indissociable. Il faut libérer les fonciers bloqués qui sont dans la ville, à proximité des réseaux de transport, qui sont particulièrement adaptés à la construction de logements. À Poitiers, malgré des efforts récents de planification (élaboration d'un PLUi intercommunal), les porteurs de projets se heurtent encore à des lenteurs administratives et à la complexité des procédures d'urbanisme. Simplifier et accélérer ces démarches, tout en assurant une vision d'ensemble cohérente, permettra de créer un environnement propice aux projets – qu'il s'agisse de bâtir de nouvelles habitations, d'implanter une entreprise, ou de réhabiliter un immeuble ancien.

Un levier essentiel pour favoriser la création de logements de qualité en milieu urbain consiste à faciliter le changement de destination des locaux existants, souvent vétustes ou sous-utilisés.

L'urbanisme doit être pensé comme un levier économique au service de la collectivité, en lien avec les politiques de transport, d'emploi et de services publics.

6 Propositions :

- **Simplifier et numériser** les démarches de construction : mettre en place un guichet unique numérique pour les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, déclarations préalables). Cet outil centralisé permettrait aux porteurs de projets (promoteurs, chefs d'entreprise, particuliers) de suivre l'avancement de leur dossier en ligne, de réduire les délais de traitement et d'améliorer la transparence des procédures. Parallèlement, il convient de renforcer les ressources du service urbanisme afin d'accélérer l'instruction des dossiers complexes, en fixant par exemple des objectifs de réduction des délais moyens. Une telle simplification donnerait un signal fort d'une ville "business friendly" et agile, sans pour autant sacrifier la qualité des études d'impact ou la concertation obligatoire.
- **Assurer un urbanisme cohérent avec le développement économique** : intégrer systématiquement un volet "développement économique" dans les documents de planification urbaine. Concrètement, cela signifie réserver dans le PLUi des zones d'activité économique suffisantes, bien situées et évolutives, pour accueillir de nouvelles entreprises ou permettre l'extension de celles en place. Ces zones devront être choisies en fonction de critères stratégiques : proximité des grands axes de transport, disponibilité des réseaux (eau, électricité, très haut débit) et cohérence avec les bassins de vie (logements à proximité pour limiter les trajets domicile-travail). De même, les projets urbains majeurs (création d'un nouveau quartier, rénovation d'un secteur) devraient intégrer dès l'amont la question de l'équilibre emploi-habitat-services : prévoir des locaux d'activité ou commerces en pied d'immeuble, réserver des espaces pour des crèches ou services aux salariés, etc., afin d'éviter les "villes-dortoirs" et de favoriser la mixité fonctionnelle.
- **Faciliter la construction de logements pour tous** : un enjeu crucial est de répondre à la demande en logements en bon état, notamment pour les salariés et les étudiants qui s'installent sur Poitiers. Le dynamisme économique ne pourra être soutenu que si la ville offre suffisamment de logements de qualité, abordables et bien localisés. Il est proposé de simplifier les règles de construction lorsqu'il s'agit de projets compatibles avec la politique urbaine (par exemple, faciliter la transformation de bureaux vacants en logements, ou la surélévation d'immeubles existants dans les zones bien desservies). En outre, la ville pourrait inciter à la construction de logements intermédiaires ou de résidences étudiantes dans le centre et les faubourgs, via des partenariats avec des bailleurs sociaux ou des promoteurs privés, afin de revitaliser certains secteurs tout en logeant la population active. Lutter contre l'habitat indigne et la vacance de logements anciens fait partie de cette stratégie globale (programmes de rénovation type OPAH-RU en cours).
- **Revoir la règle des obligations de surfaces pour parkings** de mobilité douces qui augmentent le coût de manière disproportionnée des logements.
- **Développer la logique de mixité, logements/commerces/bureaux.**
- **Coordonner urbanisme et transport (Transit-Oriented Development)** : adopter une approche de planification urbaine centrée sur la mobilité durable. Par exemple, concentrer les futures opérations immobilières d'envergure autour des axes de transport en commun structurants (gares, lignes de bus à haute fréquence, éventuel tram) pour créer des quartiers bien connectés et moins dépendants de la voiture. Ce principe de "ville des courts trajets" rejoindrait l'objectif du Plan de Mobilité de renforcer l'articulation entre mobilité et urbanisme. Concrètement, il s'agirait de conditionner certains projets à des aménagements de transport (nouvel arrêt de bus, création d'une voie cyclable) et d'impliquer les entreprises dans cette réflexion (par exemple, consulter les

employeurs avant de valider le zonage d'un parc d'activités afin d'identifier les besoins en voirie et transports). Une telle coordination garantira que les politiques d'urbanisme soutiennent bien les politiques économiques et inversement, dans une démarche de développement harmonieux.

2.4 Commerce de centre-ville

Le commerce de centre-ville est le cœur battant de l'économie locale et le garant d'une vie urbaine animée. À Poitiers, comme dans beaucoup de villes moyennes, le centre historique fait face à la concurrence des zones commerciales périphériques et du commerce en ligne. Pourtant, il bénéficie d'atouts notables : un patrimoine riche et un charme architectural attirant les promeneurs, une scène culturelle active, et des efforts récents pour améliorer l'accessibilité (transports gratuits le week-end, création de nouvelles places de stationnement minute).

Pour revitaliser le commerce de proximité, il convient de lever les freins (difficulté de stationnement, accessibilité, locaux vacants) et de renforcer l'attractivité commerciale (diversité de l'offre, événements, notoriété de la destination "Poitiers"). L'enjeu est de recréer un cercle vertueux : un centre-ville fréquenté attire les commerces, et des commerces dynamiques attirent en retour plus de visiteurs, locaux comme touristes.

6 Propositions :

- **Améliorer l'accessibilité et le stationnement en centre-ville** : Poursuivre les mesures facilitant la venue des clients en centre-ville. Par exemple, maintenir et faire connaître la gratuité des bus et navettes le samedi vers le cœur de ville, et étudier la possibilité de renouveler l'opération lors de temps forts (soldes, marchés de Noël, événements culturels). Sur le plan du stationnement, étendre le nombre de places "arrêt-minute" pour les courses rapides (huit emplacements créés récemment voie Malraux pourraient être complétés par d'autres, proches des commerces essentiels).

Envisager aussi une première heure de stationnement gratuite dans les parkings couverts du centre pour inciter à y entrer plutôt que tourner en voirie. Ces dispositions amélioreront l'accessibilité perçue, souvent citée par les consommateurs comme un critère de choix.

- **Renforcer l'attractivité commerciale et l'animation** : travailler de concert avec les associations de commerçants (type Vitrines de Poitiers s'il en existe) et la Chambre de Commerce pour dynamiser l'offre du centre. Cela passe par le remplissage des cellules vacantes : développer l'opération "boutiques éphémères" qui permet à de jeunes commerçants ou artisans de tester une activité pendant quelques mois dans un local inoccupé à loyer modéré. Soutenir également la diversification des commerces (pas uniquement textile ou alimentaire, mais aussi concepts innovants, pop-up stores, offre de loisirs...) pour rendre la promenade en ville plus attractive. En parallèle, programmer régulièrement des animations en centre-ville : marchés de producteurs, braderies, festivals de rue, nocturnes commerciales, etc. Ces événements, en plus d'attirer du monde, renforceront la notoriété de Poitiers comme ville commerçante et festive.

- Améliorer la notoriété et le marketing du centre-ville : construire une marque territoriale autour du centre de Poitiers en capitalisant sur son identité historique et son dynamisme actuel. Un slogan ou un label pourrait être créé, accompagné d'une campagne de promotion régionale (publicités, réseaux sociaux, influenceurs locaux). Le but est de rappeler que Poitiers n'est pas seulement une ville d'art et d'histoire, mais aussi une destination shopping conviviale.
- **Développer des outils numériques pour les commerces** : une plateforme en ligne recensant les boutiques du centre et leurs horaires, mettant en avant les produits locaux ou les bonnes affaires, voire offrant un service de "click & collect" mutualisé pour les commerçants du centre-ville. L'idée est d'allier tradition et modernité pour accroître la visibilité des boutiques locales face aux géants du e-commerce.
- **Faciliter la vie des commerçants** : du côté des professionnels, la municipalité pourrait simplifier certaines procédures et offrir des services dédiés. Par exemple, nommer un manager de centre-ville identifiée dont l'action doit être purement orientée commerce et dynamisation de la ville, elle ne doit pas être politique. Cette personne chargée d'accompagner les porteurs de projets commerciaux, de coordonner les actions entre commerçants et pouvoirs publics, et d'assurer une veille sur la vacance commerciale, ou faire mieux connaître son existence si le poste existe déjà.

Simplifier aussi les démarches pour les terrasses, les enseignes, les autorisations d'événements sur l'espace public, afin de rendre le centre-ville plus vivant sans lourdeur administrative.

- Enfin, en matière de sécurité, instaurer un dispositif de "commerçants vigilants" : réseau d'alerte et de solidarité entre magasins, en lien direct avec la police municipale, pour prévenir vols et incivilités et rassurer tant les commerçants que la clientèle.

2.5 Tourisme

Le tourisme est un vecteur économique majeur qui peut bénéficier à toute la chaîne locale (hôtellerie, restauration, commerces, culture). Poitiers possède un patrimoine historique et culturel remarquable – de l'église Notre-Dame-la-Grande et ses illuminations nocturnes, à la cathédrale Saint-Pierre, en passant par le Palais des Comtes de Poitou – sans oublier son identité de capitale romane en Europe. À quelques kilomètres, le Futuroscope, parc de loisirs futuriste, attire près de 2 millions de visiteurs par an, constituant une manne potentielle de touristes à convertir en visiteurs du centre-ville.

Cependant, l'articulation entre la ville et le parc de Futuroscope doit être mise en place : de nombreux touristes passent à côté de Poitiers faute d'information ou de liaison adaptée. Par ailleurs, l'Office de Tourisme a un rôle central à jouer pour promouvoir Poitiers au-delà de ses murs, dans une logique proactive. Ce chapitre vise à valoriser les atouts touristiques de Poitiers et à mieux intégrer l'offre urbaine avec celle du Futuroscope et du reste du département.

8 Propositions :

- **Valoriser le patrimoine et l'expérience culturelle urbaine** : développer des parcours touristiques thématiques dans la ville, mettant en scène le riche patrimoine local (circuit médiéval, parcours Aliénor d'Aquitaine, route des églises romanes...). L'installation de panneaux explicatifs multilingues, d'une application mobile de visite augmentée, ou l'organisation de visites guidées innovantes (e.g. parcours nocturnes aux flambeaux l'été) rendraient la découverte plus attrayante.

En outre, soutenir les événements culturels d'envergure nationale (Festival des Lumières sur Notre-Dame) qui renforcent la réputation de Poitiers et attirent des visiteurs hors du département.

L'objectif est de faire de la ville un incontournable touristique de Nouvelle-Aquitaine, au même titre que La Rochelle ou Bordeaux, en capitalisant sur son identité unique mêlant histoire, art et technologies (via les activités du Futuroscope et de la technopole).

- **Renforcer le lien entre Poitiers et le Futuroscope** : mettre en place une offre combinée « Ville + Futuroscope » pour inciter les visiteurs du parc à passer du temps en centre-ville. Cela pourrait prendre la forme d'un City Pass incluant une entrée au Futuroscope et des réductions pour les musées de Poitiers, les parkings du centre ou certains restaurants. De plus, améliorer les transports entre le parc et la ville : navettes directes et fréquentes en haute saison, voire navette nocturne lors des spectacles du Futuroscope, pour permettre aux touristes logeant en ville de profiter du parc le soir et vice-versa.
- **Dynamiser l'Office de Tourisme vers l'extérieur** : il est essentiel que l'Office de Tourisme de Poitiers mène une stratégie offensive de promotion sur les marchés cibles. Cela passe par la participation accrue à des salons du tourisme en France et à l'étranger, la création de supports modernes (vidéos immersives, présence active sur les réseaux sociaux internationaux, campagne avec des influenceurs voyage), et le développement de partenariats avec des tour-opérateurs. L'Office devrait également jouer le rôle de chef d'orchestre pour structurer une offre packagée englobant hébergement, visites et transports, facilitant ainsi l'organisation de séjours clés en main. En interne, veiller à l'élargissement des horaires d'ouverture et à la formation multilingue du personnel pour accueillir au mieux une clientèle internationale croissante. L'enjeu est de passer d'un office principalement réceptif à un office proactif et démarchant de nouveaux publics, afin de placer Poitiers sur la carte des destinations touristiques attractives.
- **Développer le tourisme d'affaires et les séjours longues durées** : bénéficier de la présence du Parc du Futuroscope, du Palais des Congrès du Futuroscope, de l'Arena, du parc des Expositions bientôt réhabilité, palais des Ducs, pour attirer des conventions et séminaires dont les participants pourraient prolonger leur visite Poitevine. Travailler en tandem avec l'association Vienne Tourisme d'Affaire pour promouvoir des offres de tourisme d'affaires incluant découverte de la ville (team-building dans le centre historique, soirées de gala dans des lieux patrimoniaux...). Parallèlement, encourager les séjours éducatifs et scientifiques grâce à la proximité du parc à thème : par exemple, proposer aux groupes scolaires un programme mixte Futuroscope + ateliers pédagogiques à Poitiers (musée Sainte-Croix, université, etc.). Enfin, renforcer la capacité d'hébergement en ville (hôtels de charme, chambres d'hôtes) pour accueillir ceux qui choisissent de rester au-delà d'une journée et profiter pleinement de l'offre touristique diversifiée du Poitou.

Une priorité dans la thématique Tourisme est de développer le tourisme d'affaires à Grand Poitiers

Un enjeu stratégique pour l'économie locale

Le tourisme d'affaires est un levier de croissance majeur pour le territoire : il génère des retombées économiques directes au profit des acteurs locaux (hôtellerie, restauration, transports, services événementiels). De plus, il lisse l'activité touristique en remplissant les équipements hors saison, et les participants dépensent en moyenne bien plus que les touristes de loisir (jusqu'à cinq fois plus), ce qui

décuple son impact économique local. Enfin, ce segment renforce la visibilité de Grand Poitiers à l'échelle nationale.

Des atouts majeurs à valoriser

Grand Poitiers dispose de nombreux atouts pour séduire la clientèle affaires :

- **Accessibilité facilitée** : situé sur l'axe Paris-Bordeaux, le territoire profite d'une excellente desserte TGV (1h15 depuis Paris, 55 min depuis Bordeaux, avec des liaisons directes vers Roissy-CDG et Lille). Il est également connecté par l'autoroute A10 (trois sorties) et par un aéroport régional offrant des vols vers Lyon et Londres.
- **Infrastructures événementielles** : des installations de premier plan permettent d'accueillir tout type d'événement professionnel : Palais des Congrès du Futuroscope (1 150 places), Arena Futuroscope (6 200 places), Parc des Expositions (16 000 m² couverts et 25 000 m² extérieurs), palais des Ducs réinventé.

Offre d'hébergement et lieux d'exception : Plus de 5 000 chambres d'hôtel (dont 2 000 sur le site du Futuroscope) composent un parc hôtelier de qualité, complété par de nombreux châteaux et monuments historiques propices à des séminaires ou soirées de gala dans des cadres uniques. Vivier universitaire et technologique : Le tissu académique local pôle universitaire régional (avec 27 000 étudiants et 1 300 chercheurs) favorise l'organisation de colloques scientifiques et congrès universitaires. Par ailleurs, la technopole du Futuroscope et ses entreprises innovantes offrent un vivier de compétences et de thématiques pour des événements professionnels de pointe.

Pistes d'actions pour renforcer l'attractivité

Pour exploiter pleinement ce potentiel, plusieurs actions concrètes peuvent être menées :

- **Marketing ciblé** : orienter la promotion du territoire vers le segment MICE (Meetings, Incentives, Conférences, Expositions), en valorisant les atouts locaux et en prospectant activement les organisateurs d'événements professionnels.
- **Coordination de tous les acteurs** : renforcer la coordination public-privé via un bureau des congrès dédié. Ce guichet unique mutualiserait l'offre locale et proposerait un accompagnement sur mesure aux organisateurs.
- **Offres packagées** : développer des formules « clé en main » combinant infrastructures, hébergements, restauration et loisirs. Coupler une journée d'affaires avec une soirée privative au Futuroscope ou dans un lieu patrimonial renforcerait l'attrait et la singularité de la destination.
- **Communication nationale et internationale** : accroître la visibilité de Grand Poitiers sur les marchés nationaux et internationaux en intensifiant sa présence dans les salons et médias professionnels.

La stratégie de Tourisme d'affaire peut s'inspirer de ce qui a été fait dans d'autres territoires comme ville de taille équivalente à celle de Poitiers.

Ces initiatives permettraient à Grand Poitiers de s'imposer comme une destination d'affaires de premier plan en Nouvelle-Aquitaine. Le développement du tourisme d'affaires confortera le dynamisme économique local et le rayonnement du territoire à l'échelle nationale et internationale.

2.6 Propreté et gestion des déchets

Une ville propre est une ville où il fait bon vivre, qui donne envie d'y rester, d'y consommer et d'y investir. La propreté urbaine constitue aussi un marqueur important pour l'image touristique et l'attractivité résidentielle. À Poitiers, malgré un service de collecte existant, des **efforts supplémentaires** sont attendus sur la question des **dépôts sauvages et non sauvages** (sacs poubelles sur la voie publique), de la fréquence de collecte en hypercentre et de l'esthétique globale liée aux conteneurs et corbeilles de rue. La municipalité a récemment lancé un plan d'action propreté incluant le renforcement des équipes et l'installation de nouvelles poubelles de tri, signe d'une volonté d'amélioration. Il convient d'aller plus loin pour atteindre un niveau de propreté exemplaire. Les entreprises locales, notamment dans la restauration et le commerce, sont directement concernées (terrasses agréables, vitrines dégagées des détrit, etc.), tout comme les habitants qui aspirent à un cadre de vie sain.

4 Propositions :

- **Augmenter la fréquence et la flexibilité de la collecte des déchets en centre-ville** : adapter les tournées de ramassage aux rythmes de la ville et des entreprises. Par exemple, en période estivale ou lors d'événements drainant beaucoup de monde dans le centre, prévoir des collectes supplémentaires (notamment pour les poubelles publiques) afin d'éviter tout débordement. Inversement, décaler certaines collectes à des horaires moins gênants pour les riverains et les commerçants : la récente décision de décaler la collecte du jeudi au vendredi dans l'hypercentre dès septembre 2024 vise à cela (éviter l'encombrement en milieu de semaine). Continuer d'affiner ainsi le calendrier de collecte en fonction des besoins réels, tout en communiquant clairement auprès des usagers pour assurer le respect des jours de sortie des bacs.
- **En parallèle, envisager l'enfouissement de containers collectifs dans certains secteurs esthétiquement sensibles du centre historique** : les conteneurs enterrés, déjà utilisés dans d'autres villes, réduisent l'encombrement visuel et olfactif.
- **Associer aussi les commerces à cet effort** : par exemple en revoyant l'emplacement des bacs de déchets commerciaux (organiser des points de regroupement discrets) et en fournissant aux restaurateurs des cendriers de rue pour leurs terrasses afin de lutter contre les mégots au sol.
- **Sensibiliser et responsabiliser citoyens et acteurs économiques** : lutter contre la malpropreté passe aussi par l'éducation et la prévention des incivilités. Mener régulièrement des campagnes de sensibilisation (« Ma ville, j'en prends soin ») dans l'espace public et sur les réseaux sociaux, rappelant à chacun les bons comportements (ne pas jeter de déchets par terre, ramasser les déjections canines, respecter les horaires de collecte). Impliquer les commerçants dans cette démarche : inciter ceux-ci à maintenir leur pas-de-porte propre, éventuellement via une charte ou un label valorisant les commerces "acteurs de la propreté". En contrepartie, la ville pourrait offrir des opérations de nettoyage de vitrine gratuites ou fournir du matériel (sacs, pinces) pour encourager les initiatives collectives de quartier. Enfin, ne pas hésiter à verbaliser les comportements inciviques répétés (dépôts sauvages, sacs sortis à mauvais escient, jets de détrit) pour qu'une minorité ne vienne pas gâcher l'effort du plus grand nombre.

2.7 Sécurité

La sécurité est un enjeu transversal qui sous-tend la qualité de vie, le développement économique et l'animation culturelle d'une ville.

Un environnement sûr et serein est propice à l'essor des commerces (les clients flânent volontiers en terrasse le soir s'ils se sentent en confiance), au tourisme (les visiteurs restent davantage et consomment s'ils n'ont pas d'appréhension), et à l'attractivité résidentielle (les familles et les actifs choisissent de s'installer où ils se sentent en sécurité).

Poitiers bénéficie globalement d'une image de ville calme, grâce à une délinquance mesurée par rapport aux grandes métropoles. Néanmoins, des problématiques existent : cambriolages ponctuels de commerces ou d'habitations, incivilités, sentiment d'insécurité dans certains secteurs ou à certaines heures, qui peuvent entamer la confiance. Aborder la sécurité comme un facteur de développement économique implique de renforcer les actions préventives et répressives appropriées, tout en préservant la convivialité et le dynamisme culturel de la cité.

7 Propositions :

- Augmenter la présence dissuasive sur le terrain : Renforcer les effectifs de la police municipale aux horaires et lieux stratégiques (fin de journée commerciale, soirées de fin de semaine dans les quartiers festifs, abords des gares et parkings). Une visibilité accrue des patrouilles à pied ou à VTT en centre-ville peut prévenir les incivilités et rassurer la population.
- De même, étudier l'extension des horaires de la police municipale en soirée, en coordination avec la Police Nationale, pour couvrir les tranches horaires actuellement sensibles.
- Par ailleurs, équiper les zones commerçantes et touristiques d'un réseau de vidéoprotection moderne (caméras haute définition reliées au CSU – Centre de Supervision Urbain), avec bien sûr les garanties de respect de la vie privée, afin de dissuader les actes malveillants et faciliter l'élucidation en cas de vol ou d'agression.
- **Travailler en partenariat avec les habitants et les commerçants** : mettre en place des réseaux de vigilance participatifs. Par exemple, encourager le dispositif : « commerçants vigilants » où les boutiques d'une même rue communique via une application ou un groupe dédié pour signaler tout comportement suspect ou alerte en temps réel, ne lien direct avec la police.

Ces approches collaboratives créent du lien social et un sentiment de sécurité partagé.

- **Prévenir la délinquance par l'urbanisme et l'éclairage** : intégrer les principes de "ville sûre" dans l'aménagement urbain. Il s'agit par exemple d'améliorer l'éclairage public dans les zones où une pénombre peut favoriser un malaise (chemins piétons, abords des parkings relais, parcs). Un éclairage adapté, éventuellement déclenché par détecteur de présence pour économiser l'énergie, peut fortement réduire le sentiment d'insécurité. Par ailleurs, veiller à entretenir l'espace public (propreté, réparations rapides des dégradations) car un environnement soigné décourage les comportements déviants (théorie de la vitre brisée). Enfin, lors de nouveaux projets immobiliers, appliquer les recommandations de la prévention situationnelle : éviter les recoins non visibles,

installer des miroirs dans les parkings à angles morts, contrôler l'accès aux immeubles tout en conservant une porosité pour la vie de quartier.

Une ville bien conçue limite naturellement les opportunités de passage à l'acte.

- **Faire de la sécurité un pilier de l'attractivité** : communiquer sur les efforts et les résultats en matière de sécurité pour contrer les éventuelles perceptions négatives. Par exemple, si la délinquance baisse ou que de nouveaux dispositifs sont en place, en informer les habitants et les acteurs économiques via le bulletin municipal ou des réunions dédiées, afin de rassurer et de montrer que la sécurité est prise au sérieux comme condition du bien-vivre.
- **Inclure également ce volet dans le marketing territorial** : une entreprise qui s'installe regarde les statistiques de sécurité locale pour ses salariés, un porteur de projet culturel veut s'assurer que ses spectateurs pourront venir en toute quiétude. En ce sens, présenter Poitiers comme une ville sûre, vigilante et active sur ces questions, c'est renforcer indirectement son économie et sa vie culturelle.

2.8 La commande publique locale : un levier pour l'économie de Poitiers et Grand Poitiers

La commande publique représente un enjeu économique majeur pour le territoire. En France, les achats publics atteignent près de 10 % du PIB, soit environ 200 milliards d'euros par an.

À l'échelle de Grand Poitiers et de la Ville de Poitiers, cela correspond à environ 110 millions d'euros de marchés publics par an. Orientés vers les entreprises locales – avec le centre de décision dans le département – ces investissements constituent un puissant moteur de développement local et de création d'emplois.

Constat : un ancrage local insuffisant

Actuellement, seule une faible part des marchés publics de Grand Poitiers revient à des entreprises ayant leur centre de décision dans la Vienne, la plupart des contrats étant remportés par des fournisseurs extérieurs – d'où une perte de valeur ajoutée pour l'économie locale. La complexité des appels d'offres et des procédures administratives peut décourager les petites entreprises de candidater, d'autant que les dossiers de consultation sont souvent trop techniques et volumineux pour des PME peu aguerries. Par ailleurs, la dématérialisation intégrale des marchés a pu exclure certains artisans ou TPE non préparés, désormais de facto écartés de la commande publique.

5 Propositions concrètes pour augmenter les achats publics locaux :

- **Objectif de relocalisation d'ici 2027** : fixer une cible ambitieuse d'augmentation de la part des marchés attribués aux entreprises ayant leur centre de décision de la Vienne. Par exemple, viser +20 % d'ici 2027 pour rapatrier une part des marchés publics sur le territoire.

- **Sourçage proactif et référencement des TPE/PME locales** : organiser un sourçage local systématique afin d'identifier en amont les fournisseurs de la Vienne et de les informer des futures consultations. Parallèlement, créer un répertoire des petites entreprises locales pour faciliter leur mise en relation avec les besoins de la collectivité.
- **Formation des acheteurs à l'achat « économiquement responsable »** : sensibiliser les acheteurs publics à l'impact économique local de leurs décisions via des formations dédiées. Intégrer ce critère dans les marchés permet de passer du tout-au-prix à une approche du mieux-disant prenant en compte le développement du tissu local.
- **Simplification des appels d'offres et visibilité des achats à venir** : rendre les dossiers de consultation plus lisibles pour les PME (vocabulaire clair, exigences proportionnées) et publier la programmation prévisionnelle des achats. La Ville de Poitiers s'est déjà engagée à offrir aux entreprises locales une visibilité sur ses marchés futurs. Cette transparence anticipée permet aux TPE/PME de mieux se préparer aux opportunités.
- **Suivi annuel et indicateurs de performance locale** : évaluer chaque année la part du budget d'achat bénéficiant aux entreprises locales (centre de décision local). La publication de ces indicateurs assurera la transparence de l'action publique et permettra de mesurer les progrès accomplis.

En somme, **faire de la commande publique un véritable levier de développement local** passe par une mobilisation conjointe des acheteurs publics et des entreprises du territoire. Des objectifs clairs, des procédures adaptées et un engagement dans la durée permettront à Grand Poitiers et à Poitiers de maximiser les retombées économiques locales de leurs achats publics, au bénéfice de l'emploi et du tissu entrepreneurial de la Vienne.

Conclusion

Au travers de ces 8 axes – de la redynamisation économique à la structuration des services publics locaux – le MEDEF Vienne a voulu dresser un panorama clair des priorités économiques pour Poitiers à l'aube de prochaines échéances municipales.

Ce livre blanc, fruit des réflexions des entrepreneurs du territoire, met en lumière des propositions concrètes et réalistes, fondées sur les atouts existants de la ville et sur les attentes exprimées par les acteurs de terrain. L'économie locale de Poitiers affiche de belles réussites et un potentiel reconnu nationalement, mais il est vital d'aller plus loin en libérant les énergies : entreprises, élus, habitants doivent œuvrer ensemble pour construire la ville attractive, innovante et dynamique de demain.

Les candidats aux municipales sont invités à s'approprier ces idées, à les débattre et à les enrichir. Le MEDEF Vienne se tient à disposition pour poursuivre le dialogue et contribuer, aux côtés de l'ensemble des partenaires, à la mise en œuvre de ces orientations dans l'intérêt général.

En plaçant l'économie au cœur du projet municipal – non pas comme une fin en soi, mais comme un moyen d'améliorer la qualité de vie, de créer de l'emploi et de financer des services publics de qualité – Poitiers pourra confirmer son statut de moteur du développement territorial en Nouvelle-Aquitaine.

Ensemble, faisons de la prochaine mandature celle d'une nouvelle dynamique pour Poitiers, où vitalité économique rime avec progrès social et épanouissement de toute la communauté.

Annexe 1 : Zone Technopole du Futuroscope



LA MOBILITE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Aout 2025

Futuroscope Xperiences, rappel des ordres de grandeur et du développement :

	Avant le COVID	2025	Projection 2030
Nbre de visites	1 800 000	2 500 000	3 000 000
Chiffre d'affaires	90 M€	160 M€	220 M€
Emploi	700 ETP	1200 ETP	1500 ETP
Carbone		Neutralité carbone	
Nuitées générées	800 000	1 100 000	1 350 000
Part des séjours 3 jours	6 %	18 %	25 %

Pour rappel 3 500 000 nuitées sur le territoire de Grand Poitiers

Une destination qui se développe très fortement, bien plus que partout ailleurs, malgré le contexte, avec un nouveau plan d'investissement ambitieux d'ici 2030, du niveau de celui qui a été développé jusqu'en 2025 (communication nationale à venir)

Un développement responsable, créant de l'emploi non délocalisable, favorisant très largement les entreprises locales, et respectueux de l'environnement : atteinte de la neutralité carbone dès 2025, déjà vertueux sur la gestion de l'eau, axe qui va encore être renforcé, programme de plantation d'arbres et de plantes intensif.

Le Futuroscope, premier site touristique de Nouvelle-Aquitaine avec plus de 2.5 millions de visiteurs chaque année, joue un rôle clé dans la dynamique territoriale. Situé sur une technopole, et à proximité immédiate de Poitiers, il bénéficie d'un emplacement stratégique (présence d'une gare TGV / TER avec accès immédiat, et proche d'un axe autoroutier majeur), mais demeure fortement tributaire de la voiture individuelle, tant pour les visiteurs que pour les salariés.

Bien qu'il existe déjà des alternatives à la voiture pour accéder à la technopole, **cette offre reste insuffisante** :

- Un TGV direct depuis Paris
- Des lignes TER depuis Tours, Angoulême via Poitiers
- Des bus Vitalis depuis Poitiers
- Une ligne Flixbus entre Lisbonne et Paris
- Des lignes de cars régionales

Dans le contexte actuel de transition écologique et d'urgence climatique, **la réduction des émissions liées aux déplacements (Scope 3) apparaît comme un levier stratégique prioritaire**. Le Futuroscope a déjà investi beaucoup sur les Scope 1 et 2 et a besoin d'appui pour intervenir sur ce troisième scope.

Deux axes majeurs sont à développer en concertation avec l'ensemble des parties prenantes pour augmenter l'attractivité du territoire et pour répondre aux enjeux climatiques : **enrichir l'offre de transport et renforcer la valorisation des solutions existantes.**

Ce développement de la mobilité doit profiter à l'ensemble de la zone économique et touristique, qu'est la technopole du Futuroscope, et au-delà dans tout le département. Il contribuera à **faciliter les synergies entre les différents acteurs économiques** de Grand Poitiers et du département de la Vienne.

Enrichir l'offre

L'enjeu du dernier kilomètre...

L'accessibilité du Futuroscope, mais aussi de Poitiers, **reste complexe, en particulier pour le fameux "dernier kilomètre"** : de la gare, de l'aéroport ou du centre-ville jusqu'au site et au sein même de la technopole. Le manque de liaisons directes, notamment en soirée, limite l'attractivité tant pour les visiteurs que pour les participants aux événements professionnels, alors même que des synergies évidentes existent entre les différents lieux de réception du territoire.

Le déficit de solutions de transport en commun adaptées aux horaires d'arrivée et de départ ou d'événements nuit à l'expérience globale.

Il apparaît donc nécessaire de :

- **Élargir les horaires et la fréquence des services existants** (Vitalis, TER), en ajoutant plus de passages en début de matinée et en soirée, notamment lors des périodes de forte affluence estivale ;
- **Développer des navettes dédiées** (en particulier lors des grands événements) depuis et vers le site, sans oublier l'intra-technopole (gare, hôtels, parcs) ;
- Envisager des solutions innovantes de mobilité douce pour les courtes distances

Ces mesures permettront d'améliorer la desserte, de renforcer l'attractivité du site et de s'inscrire pleinement dans la dynamique de transition écologique, tout en sécurisant les déplacements des moments festifs (séminaires d'entreprises, soirées d'étudiantes, événements à l'Arena...) et en développement de nouveaux produits croisés entre acteurs.

Par ailleurs, **cette évolution de l'offre profitera à tous les salariés de la technopole et les demandeurs d'emplois du territoire** qui n'ont pas de moyen de locomotion.

Adresser la problématique du dernier kilomètre permettra de répondre à d'autres problématiques comme le rayonnement régional et national de notre destination.

... au service de la longue distance (France entière)

La technopole du Futuroscope est directement desservie par une gare TGV, mais uniquement pour les liaisons depuis et vers Paris. Les visiteurs en provenance d'autres grandes villes françaises disposent de deux options principales :

- Prendre une correspondance à Paris, puis continuer en TGV jusqu'au Futuroscope ;
- Transiter par Poitiers, accessible en TGV depuis Lille, Strasbourg, Bordeaux, puis prendre un TER ou un bus jusqu'au parc.

Cependant, **ces correspondances ne sont pas toujours possibles** aux horaires d'ouverture du parc. Par exemple, un visiteur venant d'une métropole doit souvent partir la veille pour arriver à temps, ou bien renoncer à profiter pleinement de la journée. Le TER reliant régulièrement

Poitiers au Futuroscope ne propose pas toujours des horaires compatibles, notamment lors des correspondances.

Quant à la liaison en bus urbain du réseau Vitalis, elle présente peu de rotations et des trajets longs (jusqu'à 40 minutes pour parcourir moins de 12 km sans compter le temps en correspondance), ce qui décourage de nombreux visiteurs.

En traitant le sujet du dernier kilomètre, nous serons en mesure de transférer plus de visiteurs vers le train et ainsi préserver voire développer nos fréquences de TGV.

En complément, pour pallier l'absence d'offre régulière compétitive, **le Futuroscope organise l'affrètement de TGV spéciaux depuis certaines métropoles**, permettant ainsi à des groupes de venir directement sur place sans rupture de charge. Toutefois, cette solution coûteuse reste ponctuelle et ne saurait remplacer une desserte pérenne et structurante.

... et des déplacements régionaux

En dehors de Tours, d'Angoulême et de Poitiers, il est aujourd'hui difficile de rejoindre le Futuroscope depuis d'autres villes régionales comme La Rochelle ou Limoges. Par exemple, aucun train direct ne relie La Rochelle au Futuroscope, et il faut enchaîner plusieurs correspondances, rallongeant le trajet de manière significative. **Il n'existe ni TER directs, ni correspondances pratiques à Poitiers** permettant de profiter pleinement d'une journée au parc.

Pour assurer un développement durable du Futuroscope et de sa technopole, **il est crucial d'investir dans des solutions de mobilité innovantes, inclusives et adaptées aux enjeux actuels**. En enrichissant l'offre de transport et en facilitant l'accessibilité pour tous, nous renforçons non seulement l'attractivité du site, mais nous contribuons également à une dynamique territoriale plus verte et solidaire.

Cette démarche collective doit constituer une ultra-priorité pour tous les acteurs, et doit nous permettre de devenir une destination leader pour le loisir, le tourisme d'affaires, les entreprises, l'emploi.

L'ensemble des acteurs du Tourisme et des Loisirs de la Vienne ne se sont jamais autant rencontrés, se fédèrent partagent le même constat, et ont l'envie de faire.

Chacun d'entre nous investit massivement pour permettre une pluralité d'offre d'une qualité rare pour un département dit « rural ».

Nous avons besoin d'appui pour aller plus loin, et nous sommes tous d'accord pour faire une part du chemin, en termes d'investissement ou de participation aux coûts de fonctionnement.

C'est par ailleurs dans la culture de notre territoire qu'une collectivité donne une impulsion politique, stratégique, relayée par les acteurs privés.

Nous savons comment devenir plus forts, plus attractifs, comment cultiver nos spécificités et nos atouts mais nous ne faisons pas.

Prendre le sujet vite sur le territoire de Grand Poitiers nous semble être la priorité. Pour ensuite étendre la dynamique à l'ensemble du Département. Le Parc du Futuroscope a multiplié par 3 ses séjours de 3 jours. Cet allongement de la durée de séjour bénéficie à l'ensemble du territoire. Il n'y a jamais eu autant de visiteurs du Futuroscope au domaine de Dienné au sud, à Roiffé au nord pour ne citer qu'eux, et a n'en pas douter à Poitiers.

Pour autant nous n'arrivons pas à relier la Technopole du Futuroscope à Poitiers.

S'il était utile d'en ajouter, voici une liste non exhaustive des intérêts à agir :

- Connecter Poitiers et le Futuroscope pour allonger la durée de séjour, et faire croître la dépense moyenne.
- Diminuer l'empreinte carbone et en faire un axe de communication fort pour le territoire (le Futuroscope sera zéro net carbone dans qq. semaines et investit massivement dans la plantation d'arbres et de plantes sur son emprise foncière et ailleurs sur le territoire)
- Sécuriser les déplacements pour les moments festifs (à l'Arena et ailleurs).
- Permettre à la clientèle affaires d'acheter le package « Poitiers / Futuroscope ». Et multiplier par 2 voir 3 à minima le marché, ce qui modifierait les équilibres financiers de l'ensemble des acteurs, ainsi que le modèle social par une CDIisation massive.
- Favoriser l'intérêt des entreprises à s'implanter ici. Nous sommes à 1h20 de Paris, l'immobilier est peu cher.
- Démultiplier l'inclusion sociale pour une population qui n'a pas le permis B, pas de voiture. Parfois les deux.
- Optimiser les infrastructures existantes du territoire.
- Stopper ce complexe d'infériorité par rapport à d'autres territoires, cette forme d'immobilisme. Avoir de l'ambition. Federer les acteurs.
- Faire du couple Poitiers / Futuroscope un modèle de transition écologique, tout en favorisant l'essor économique et l'ouverture du territoire à l'échelle régionale et nationale.
- Rendre fier notre population par une action enfin commune.

Pour finir, nous joignons un article de presse publié dans Gala il y a 15 jours. Il résume tout, et est édifiant de justesse alors même que nous n'avons pas été contacté.

Il s'intitule « **REVER ENTRE DEUX MONDE** », avec comme sous-titre ceci :

« Un pied dans l'histoire, l'autre dans les étoiles. A 300 km de Paris, Poitiers et le Futuroscope dessinent un territoire singulier, ou l'on respire autant qu'on rêve. Et si c'était ça le dépaysement »

Poitiers fait du Palais des Ducs d'Aquitaine son fer de lance, et rénove Notre Dame.

Le Futuroscope lance un nouveau programme ambitieux.

C'est le moment de réunir les deux mondes.



ANNEXE 2 : Focus aéroport

L'importance du maintien de l'aéroport de Poitiers-Biard pour l'attractivité du territoire

Une connectivité et accessibilité stratégiques

Idéalement situé entre Paris et Bordeaux, l'aéroport de Poitiers-Biard est un atout majeur pour l'attractivité de la Vienne. Accessible depuis le centre-ville, les gares TGV et l'autoroute A10, il offre des avantages déterminants pour inciter une clientèle d'affaires et touristique à choisir Poitiers.

La plateforme couvre un bassin d'environ 2,3 millions d'habitants à 1h30 et a accueilli plus de 80 000 passagers en 2024.

Au-delà de la liaison TGV vers Paris, l'aéroport évite l'enclavement en proposant des connexions transversales : la ligne Poitiers-Lyon, notamment, compense l'absence de train direct vers le Sud-Est et **relie Poitiers au hub de Lyon-Saint-Exupéry** (130 destinations).

Cette ouverture au Hub de Lyon-Saint-Exupéry permet aux entreprises d'accéder à n'importe quelle destination dans le monde.

Un levier économique pour les entreprises et institutions

Plusieurs entreprises industrielles de premier plan sont implantées dans la région, et la connectivité aérienne est un facteur d'attractivité décisif pour consolider leurs activités et en attirer de nouvelles.

Des liaisons efficaces facilitent les déplacements d'affaires, l'accès aux marchés internationaux et l'implantation de talents.

L'infrastructure génère en outre des emplois directs (environ 100 salariés) et indirects. Elle remplit aussi des missions d'intérêt général, en particulier le soutien au CHU de Poitiers pour les évacuations sanitaires et le transport d'organes, confortant ainsi le rôle du CHU comme centre hospitalier de référence régional. L'Université de Poitiers bénéficie également de cette accessibilité pour renforcer son attractivité auprès des étudiants et chercheurs étrangers.

L'aéroport de Poitiers permet d'accéder au hub Lyonnais et ainsi à toutes les grandes destinations dans le monde.

Un moteur pour le tourisme et l'ouverture du territoire

L'aéroport joue un rôle crucial pour le tourisme. Le Parc du Futuroscope, principal pôle touristique local, accueille près de 2 millions de visiteurs par an dont 100 000 étrangers en 2019

- un afflux que la connectivité aérienne contribue à soutenir. Les vols directs depuis le Royaume-Uni ainsi que les liaisons saisonnières (Barcelone, Édimbourg) facilitent l'arrivée de visiteurs internationaux, dynamisant l'économie touristique de la Vienne. En améliorant l'accès du territoire, l'aéroport accroît aussi la visibilité de la destination à l'étranger et favorise le tourisme d'affaires (congrès, événements professionnels au Futuroscope).

Perspectives de développement et d'optimisation

Afin de pérenniser ces atouts, plusieurs pistes d'optimisation sont envisageables :

- **Diversification** des lignes : élargir le panel de destinations (nouvelles liaisons nationales et européennes) pour accroître le trafic et réduire la dépendance aux dessertes actuelles.
- **Meilleure intermodalité** : améliorer l'articulation entre l'aéroport et les autres modes de transport (ex. navettes vers les gares TGV ou le Futuroscope, horaires adaptés) afin d'offrir aux voyageurs un parcours plus fluide.
- **Partenariats territoriaux** : renforcer la coopération avec les acteurs locaux (collectivités, entreprises, opérateurs touristiques) pour développer de nouvelles lignes ou services, et intégrer l'aéroport dans les stratégies régionales d'attractivité.
- **Transition durable** : moderniser la plateforme via des solutions écoresponsables (ex. centrale photovoltaïque en projet) afin d'assurer une croissance durable de l'activité (réduction de l'empreinte carbone, efficacité énergétique, etc.).